

Ateliers RGPD

Mise en pratique (4 ateliers)

Pourquoi des ateliers pratiques ?

- Les ateliers « RGPD – Mise en pratique » s'inscrivent dans la continuité de la formation théorique « L'essentiel du RGPD » et préconisent la mise en pratique des actions de conformité lors d'ateliers thématiques répartis sur quatre journées. Les grands principes du texte européen y sont rappelés et scénarisés afin de mettre les participants en situation réelle.
- Les méthodologies de la CNIL, en matière de qualification, d'analyse et de formalisation des traitements de données personnelles, sont expliquées aux participants, qui s'entraîneront ensuite à les pratiquer au cours des ateliers en équipe ou individuellement selon des études de cas pratiques et leur contexte métier respectif.
- L'objectif des ateliers thématiques est de lever les doutes des participants quant à la mise en œuvre opérationnelle et organisationnelle du RGPD, et de les former aux défis juridico-techniques qui se présentent ou se présenteront prochainement à eux.

Journée type

- Principes et définitions fondamentales
- Modèles et supports
- Étude d'un scénario type
- Atelier de mise en pratique (seul ou en groupe)
- Restitution de l'atelier

1 atelier	2 ateliers	3 ateliers	4 ateliers
1 150€	2 300€	3 105€	3 680€
		au lieu de 3 450€ soit 10% de remise	au lieu de 4 600€ soit 20% de remise

Présentation des ateliers

- **Module 1 | How to... Recenser vos traitements**
Inventaire des traitements, de la formalisation des fiches de traitement et de la tenue du registre.
- **Module 2 | How to... Analyser vos traitements à risque**
Gestion des risques liés à la sécurité des données, à la réalisation d'une analyse d'impact;
- **Module 3 | How to... Communiquer autour de vos traitements**
Réclamations d'exercice de droits par les personnes concernées, ainsi qu'à la formalisation du registre des violations de données à caractère personnel.
- **Module 4 | How to... Encadrer juridiquement vos traitements**
Aspects juridiques de la conformité, mentions légales et clauses de sous-traitance, ou encore la revue des garanties juridiques de transfert hors de l'UE.